



CHÂTEAUBRIANT → ANGERS

du 9 décembre 2018 au 5 juillet 2019



Du lundi au vendredi

	①			
	LUN		VEN	
	57820	57822	57826	57830
CHÂTEAUBRIANT	6.00	7.06	13.08	17.10
La Chapelle-Glain	6.19	7.25	13.27	17.29
Candé	6.34	7.40	13.42	17.44
ANGERS-ST-LAUD	7.18	8.24	14.26	18.28
Correspondances TGV				
Angers-St-Laud	7.40	8.44	14.44	18.48
Paris-Montparnasse	9.18	10.22	16.22	20.16

Samedi

	et le 30 mai		et le 30 mai	
	57824	57826		
CHÂTEAUBRIANT	8.13	13.08		
La Chapelle-Glain	8.32	13.27		
Candé	8.47	13.42		
ANGERS-ST-LAUD	9.31	14.26		
Correspondances TGV				
Angers-St-Laud	9.48	14.44		
Paris-Montparnasse	11.12	16.22		

Dimanche et fêtes

	sauf le 30 mai	
	57828	
CHÂTEAUBRIANT	18.00	
La Chapelle-Glain	18.19	
Candé	18.34	
ANGERS-ST-LAUD	19.18	
Correspondances TGV		
Angers-St-Laud	19.40	
Paris-Montparnasse	21.22	



Desserte assurée par autocar régional. Tarif personnel et ayants-droit SNCF non applicable. Les billets peuvent être achetés dans tout le réseau de distribution SNCF et à bord des autocars (CB non acceptée).



Les autocars sont aménagés pour le transport des personnes en fauteuil roulant. Réservation conseillée.



Train à Grande Vitesse : correspondances TGV. Horaires donnés à titre indicatif et donc susceptibles d'être modifiés. Consultez l'application SNCF pour connaître les modalités d'accès.



Utilisez le service TER + vélo en gare d'Angers (stationnements sécurisés + location de vélos).



① Circule les 26 décembre 2018, 2 janvier, 23 avril et 11 juin 2019.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contact TER :

0 800 584 260 Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 7h à 20h

Sur internet :

paysdelaloire.ter.sncf.com



POUR TOUTE RÉSERVATION

Contacteur KISIO Services :

0 970 82 13 92 (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 7h à 19h
le samedi de 8h à 12h30

Les cartes SNCF grand voyageur et les confirmations de réservation ne sont pas acceptées à bord des autocars régionaux. En l'absence d'un titre de transport valable, le voyageur devra s'acquitter d'un nouveau titre de transport auprès du conducteur.



ANGERS → CHÂTEAUBRIANT

du 9 décembre 2018 au 5 juillet 2019



Du lundi au vendredi				
Paris-Montparnasse	6.39	9.39	15.39	18.39
Angers-St-Laud	8.14	11.14	17.14	20.23
Correspondances TGV	<div style="text-align: center;"> </div>			et le 29 mai
	LUN			VEN
	57821	57823	57825	57829
ANGERS-STLAUD	8.32	11.30	17.35	20.40
Candé	9.16	12.14	18.19	21.24
La Chapelle-Glain	9.31	12.29	18.34	21.39
CHÂTEAUBRIANT	9.50	12.48	18.53	21.58

Samedi		
Paris-Montparnasse	9.39	14.48
Angers-St-Laud	11.14	16.10
Correspondances TGV	<div style="text-align: center;"> </div>	
	et le 30 mai	et le 30 mai
	57823	57831
ANGERS-STLAUD	11.30	16.30
Candé	12.14	17.14
La Chapelle-Glain	12.29	17.29
CHÂTEAUBRIANT	12.48	17.48

Dimanche et fêtes	
Paris-Montparnasse	17.39
Angers-St-Laud	19.19
Correspondances TGV	sauf le 30 mai
	57827
ANGERS-STLAUD	19.35
Candé	20.19
La Chapelle-Glain	20.34
CHÂTEAUBRIANT	20.53



Desserte assurée par autocar régional. Tarif personnel et ayants-droit SNCF non applicable. Les billets peuvent être achetés dans tout le réseau de distribution SNCF et à bord des autocars (CB non acceptée).



Les autocars sont aménagés pour le transport des personnes en fauteuil roulant. Réservation conseillée.



TGV Train à Grande Vitesse : correspondances TGV. Horaires donnés à titre indicatif et donc susceptibles d'être modifiés. Consultez l'application pour connaître les modalités d'accès.



Utilisez le service TER + vélo en gare d'Angers (stationnements sécurisés + location de vélos).



1 Circule les 26 décembre 2018, 2 janvier, 23 avril et 11 juin 2019.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contact TER :

0 800 584 260 Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 7h à 20h

Sur internet :

paysdelaloire.ter.sncf.com



POUR TOUTE RÉSERVATION

Contacter KISIO Services :

0 970 82 13 92 (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 7h à 19h
le samedi de 8h à 12h30

Les cartes SNCF grand voyageur et les confirmations de réservation ne sont pas acceptées à bord des autocars régionaux. En l'absence d'un titre de transport valable, le voyageur devra s'acquitter d'un nouveau titre de transport auprès du conducteur.